L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 24 JUIN 1885.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous paraît heureux ; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane ; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier ; un brillant horizon les sollicite ; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue : il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régle, et seulement sur le recto et les tigres ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SECOND ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurances du Sud
(Southern Insurance Company.)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX.....No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884 :

PRIMES REÇUES
Sur les risques d'incendie..... $209,105 58
Sur les risques de rivières..... 13,412 75
Sur les risques maritimes..... 11,311 01
$237 529 34
Ajouter primes non acquises de 1883..... 47,285 11
Total des primes..... $274,864 45
Ajouter—
Intérêts et escompte.... $17,430 94
Profits et pertes..... 909 98
18,340 92
Total des recettes..... $293,305 37
Moins—
Pertes d'incendie ayées..... $100,645 95
Pertes rivières payées..... 2 551 32
Pertes maritimes payées..... 1 530 87
Total des pertes payées..... $104,126 17
Cancellations et réassurances..... 36,907 03
Réduction et commission..... 39,850 07
Taxes et timbres..... 3,987 00
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines, Babcock et corps de pompiers, loyer, annonces, consultations, etc..... 27 706 27
212,576 54
$80,728 84

Dividende comme suit :
Réservé pour primes non acquises $49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 16,836 39
Dividende intérêt payé en juillet 1884..... 5,475 99
Dividende intérêt payable en janvier 1885..... 8 296 99
Réservé pour comptes douteux.... 1,240 50
$80,028 83

ACTIF.
$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent..... $36,600 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crescent issue)..... 62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane..... 8,080 00
Billets sur actions payables à des échéances..... 50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement..... 102,235 00
Prêts sur nanti remant à 60 jours 22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant les propriétés de valeur situées en ville..... 5,600 00
20 actions du capital de l'Exposition Univ relle..... 500 00
Sous St Bernard Steam Engine Fire Company..... 50 00
Primes en voie de collection..... 32,084 81
Meubles de bureau, assurances, coffre-fort, mappes, etc..... 2,332 81
Réclamations en suspens..... 3,740 50
Argent comptant..... 24,307 35
$361,760 97

PASSIF.
Capital..... $300,000 00
Fonds de réserve..... 3,356 80
Dividendes non réclamés..... 3,191 83
Réservé pour primes non acquises 49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 16,836 39
Intérêt dividendes payable en janvier 1885..... 8,296 99
Réservé pour comptes douteux..... 1,240 50
$381,760 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.
W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 16 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 12 janvier 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à présenter sur les pertes de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le cap tal payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.
23mar— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE.

MERCREDI, 24 JUIN 1885.

Bénéfice du
COMMODORE HUNTER.

Le Club Shakspeare
A obligeamment offert de jouer
The Wife, a Tale of Mantua,
Avec le Juge Braughs dans le rôle de Julian St Pierre.
Mlle CARRIE BAUMANN et M. L. E. CHOUTEAU ont gracieusement offert de chanter.

Liste des Dames Patronnesses.
MESDAMES :

Walmsley,	Morton,
A. H. May,	A. Brittin,
S. H. Kennedy,	E. A. Burke,
A. Le Due,	J. Clarke,
I. L. Lyons,	J. Phillips,
Edwin Harris,	C. H. Parker,
Ashton Phelps,	Dr T. S. Kennedy,
J. G. Woods,	Thos. Miller,
Henry Miller,	McConico
I. C. Marks,	L. Soffer,
Jos. Oglesby,	Hanton,
G. Greene,	Lafitte,
De Bacon,	Lanant,
Denégre,	Bisland,
Preston,	Chaffraix.

Le Contrôle sera ouvert à partir de LUNDI où l'on pourra obtenir des sièges réservés sans frais extra.

BILLETS—Un dollar. A vendre par les membres du Comité d'Arrangements et dans les principales maisons d'affaires.

Comité d'Arrangements.

Francis T. Nicholls,	E. Dufour,
F. J. Soulve	Chas. R. Bailey,
John Hawkins,	Fred. S. Thayer,
Mark F. Bigney,	Thomas H. Handy,
N. J. Hoey,	Ernest Miltenberger,
Thos. L. Airey,	T. O. Sully,
J. A. Chalaron,	Chas. E. Black,
Henry G. Hester,	Henry V. Ogden,
Thos. Hasam, Sr.,	E. K. Converse,
Robt. McMillan,	E. B. L'Hoste,
Alexander Walker,	J. Pinckney Smith,
Chas. E. Whitney,	Daniel A. Wilson,
Jos. H. Smith,	Thos. L. Macon,
E. D. Willet,	J. F. Roux,
Emile O'Reilly,	Maurice Gutenian,
Walter H. Rogers,	Chris. Mehle.
J. Violett,	Wm. Pinckard,
Irwin Jamison,	N. D. Wallace,
G. T. Beauregard,	John L. Lewis,
C. M. Soria.	

C. H. PARKER, Chairman.
JAS. A. KENSHAW, Trésorier.
WM. A. GWYN, Secrétaire.
2 juin—A date

THEATRE EN PLEIN DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.
UNE SEMAINE DE PLUS SEULEMENT.
Commençant LUNDI, 29 juin.
Le drame original et pittoresque
Under the Gas Light
Matinées, mercredi, samedi et dimanche.
Entrée, 10 cents.
21 juin—7

Seizième Festival
ANNUEL DU QUATRE JUILLET
PAR
L'Association de Bienfaisance des COMMIS,
AUX
FAIR GROUNDS,
SAMEDI, 4 JUILLET 1885.
FEU D'ARTIFICE
NOMBREUX JEUX CHAMPÊTRES.
BAL DANS LE MAIN BUILDING.
Billets.....50 sous.
On peut se procurer des invitations pour dames des membres de l'Association.
14 juin—Dim Mar Mer au 4 juil

PERDU.

Perdu—le 15 de ce mois, un cheval bai, ayant aux deux jambes de derrière des marques blanches, et des cicatrices. Récompense libérale à celui qui le ramènera à M. F. Monlezun, aux abattoirs. 24 juin—1f

Egaré ou perdu—Un chien setter, âgé de 1 an, noir, ayant une tache blanche sur la poitrine et le bout de la queue blanc ; répond au nom de Sald. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera à
M. SCHREIDECKER
23juin—1f Nos 283 et 285 rue Chartres.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

On demande—Un jeune homme de 16 à 17 ans pour travailler dans une épicerie. Il sera de désiré, logé et nourri. S'adresser rue Marais et Bienville. 24juin—2f

On demande—Pour le 1er juillet, un jeune homme pour servir la barre et la confiserie. S'adresser 81 Louis et Royale. 23juin—3f

A VENDRE

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 21 juin—1m

A vendre—La résidence en briques No. 210 rue Royale. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 11juin—1m

A vendre, à bon marché, un lot de vieux fers-de-lance, bons pour arrhapper des marchandises d'occasion, et en barres de l'Abeille 25 avril

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Trente-huitième Etat Annuel.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885 ; y compris les primes non échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie.....	$232,018 08	
Sur les risques maritimes.....	16,827 98	
Sur les risques de rivières.....	14,786 77	
Primes totales.....	$263 626 83	
Moins primes non échues.....	72,317 00	
Primes nettes acquises au 31 mai 1885.....	$191,309 83	
PERTES PAYÉES.		
Sur les risques d'incendie.....	$88,486 91	
Sur les risques maritimes.....	2 490 26	
Sur les risques de rivières.....	7,579 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...	28,786 34	
Réassurances et primes remboursées.....	28,632 98	
	$155,975 93	
Profits.....	$37,333 90	

La Compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières.....	$253,288 51
Actions de Banques et de Chemins de fer.....	96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements.....	124,446 06
Billets à recevoir.....	50,228 22
Primes en collection.....	30,737 35
Stock du Vallette Dry Dock Company.....	11,362 50
Jugements.....	4,355 00
Comptant.....	39 922 13
	$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans. } Ville de la Nouvelle-Orléans. }
Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS :

Jno B. Lafiande,	D. Fejo,
Paul Fourchy,	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Rasseti,
Chas Lafitte,	Alden McLellan,
D. A. Chaffraix,	B. W. Tayler.
11 juin—	

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son,
23 & 25....Rue de Chartres....23 & 25
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles, avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle, Toiles cirées, Linoleums,
Nattes de Coco et de Nopin.
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
23mar—

L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G.
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle - Orléans, Lne.,
MARDI, 14 JUILLET 1885.
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000,	25,000
1 Lot de ...	10,000,	10,000
2 Lots de ...	5,000,	10,000
10 Lots de ...	1,000,	10,000
20 Lots de ...	500,	10,000
100 Lots de ...	200,	20,000
300 Lots de ...	100,	30,000
500 Lots de ...	50,	25,000
1,000 Lots de ...	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $350 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots rapportant à		$265,500

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
plus de renseignements, écrire à cet, ou demander son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wachsurth & Joseph vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,453—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Graver et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 11 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq barils de whisky, maintenant dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juin—13,20,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin J. Montgomery vs. Edward Balding.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,600—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et sous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Carondelet, Saint Joseph, Saint Charles et Delord, et désigné comme le lot numéro vingt-et-un sur un plan dressé par Pierre Couvillon, arpenteur, en février 1871, et déposé en l'Etude de Wm. Grimshaw, notaire public, lequel lot a front de cinquante pieds sur la rue Carondelet, sur une profondeur de cent vingt-six pieds entre pouces et neuf lignes plus ou moins entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur du Charles H. Reed et als par un acte passé pardevant W. R. Winchester, alors notaire en cette ville, le 1er mai 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16juin—16,23,30 ; juil 6,13 14.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le shérif civil de propriétés de valeur, dans le premier district de cette ville, désignées par les

Nos. 366, 368, 370, 372, 374 et 376 rue Magazine.

Nos. 174, 176 et 178 rue Carondelet, et Nos 110 et 112 rue Carondelet.

Dans l'affaire de la
Sun Mutual Insurance Company
versus
Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 7 juillet 1885, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Cinq certains terrains contigus avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bienville, désignés par les Nos 366, 368, 370, 372, 374 et 376 rue Magazine, et les Nos 174, 176 et 178 rue Carondelet, et les Nos 110 et 112 rue Carondelet, et formant ensemble un grand et bon emplacement de coin, ayant front de cent quatre-vingt-dix pieds sur la rue Magazine, sur une profondeur de cent pieds sur la rue Carondelet, et sur une profondeur de cent pieds sur la rue Conti, et sur une profondeur de cent pieds sur la rue Bienville, le tout conformément à un plan dressé par Pierre Couvillon, arpenteur, en février 1871, et déposé en l'Etude de Wm. Grimshaw, notaire public, lequel plan est annexé à un acte passé pardevant Th. Seghers, alors notaire en cette ville, le 1er novembre 1870, enregistré au Bureau de Conveyances, Livre 109, folio 129.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux grandes maisons de commerce, en briques, couvertes en ardoises et appelées "Wm. Warehouse".

Etant les mêmes lots de terre que le feu John Davidson a acquis de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à cinq actes de vente passés pardevant H. H. Ceuas, alors notaire en cette ville, en date du trente-unième jour de décembre 1873, enregistrés dans les archives de l'étude de Armas, notaire en cette ville, les dits lots ne touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds et trois pouces de front sur la rue Magazine sur cent huit pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 366 ne mesurant que vingt-six pieds dix pouces de front sur la rue Magazine sur cent huit pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Bienville et Magazine, le tout d'après le dit plan.

2. Une certaine portion de terre située dans le dit Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bienville, désignée par la quatrième sur le dit plan comme étant le numéro trente-un, et formant le coin des rues Bienville et Bourbon, mesurant trente pieds de face à la rue Bienville sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et bornée par la propriété ci-après décrite, et mesurant trente pieds de face à la rue Bienville sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et bornée par la propriété ci-après décrite, et mesurant trente (30) pieds cinq pouces et deux lignes de front sur la rue Bienville sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le tout mesure vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de soixante-quatre pieds deux pouces sur le côté vers la rue Conti, et quatre-vingt-deux pieds deux pouces sur le côté vers la rue Bourbon, entre lignes parallèles. Laquelle dite portion de terre est prise du côté le plus près de la rue Girod et d'un certain lot ayant une façade de cent pieds à la rue Carondelet, au pied français, sur une profondeur de cent soixante pieds au pied français, désigné par la quatrième sur un plan annexé à un acte passé pardevant Th. Seghers anciennement notaire en cette ville, le 1er novembre 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le No 174 rue Carondelet et tous les droits voies et appartenances y appartenant ou qui en dépendent ou quelque soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9juin—9, 16, 23, 30—7, 14 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Vve M. F. Thorer vs Theodore Marinvig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 7 juillet 1885, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Cinq certains terrains contigus avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sujets dans la Première Section du Faubourg Delachaise, dans l'Ile bornée par les rues Jupiter, Bons Enfants ou St Claude, Arabat et Pierre, et la ligne de partage entre la Paroisse d'Orléans audit shérif civil de la paroisse d'Orléans, à sa demande de Mme Eva Jonas Lyons et mari, suivant le dossier de ladite Cour de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le premier de ces terrains commence à cent pieds de Jupiter, et à cent pieds de Bons Enfants ou St Claude, et mesure cent pieds de front sur la rue Jupiter sur une profondeur de cent pieds, le tout conformément à un plan dressé par Pierre Couvillon, arpenteur, en février 1871, et déposé en l'Etude de Wm. Grimshaw, notaire public, lequel plan est annexé à un acte passé pardevant Th. Seghers, alors notaire en cette ville, le 1er novembre 1870, enregistré au Bureau de Conveyances, Livre 109, folio 129.

Le deuxième terrain contigu aux limites ci-dessus décrites à partir de Jupiter, mesure cent pieds de front sur la rue Jupiter sur une profondeur de cent pieds, le tout conformément au plan susdit.

Le troisième terrain contigu aux limites ci-dessus décrites à partir de Jupiter, mesure cent pieds de front sur la rue Jupiter sur une profondeur de cent pieds, le tout conformément au plan susdit.

Le quatrième terrain contigu aux limites ci-dessus décrites à partir de Jupiter, mesure cent pieds de front sur la rue Jupiter sur une profondeur de cent pieds, le tout conformément au plan susdit.

Le cinquième terrain contigu aux limites ci-dessus décrites à partir de Jupiter, mesure cent pieds de front sur la rue Jupiter sur une profondeur de cent pieds, le tout conformément au plan susdit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous les Nos 366, 368, 370, 372, 374 et 376 rue Magazine, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent ou quelque soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juin—2,9,16,23,30—juil. 7

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mme Eva Jonas Lyons et son mari } contre } No 13,731.
E. M. Hogan, Jr. et autres. }

Mme Eva Jonas Lyons, femme de Isaac L. Lyons, demeurant en cette ville, Monition.

ETAT DE LA LOUISIANE—A TOUT CEUX à qui les présentes parviendront, Salut :—

Attendu que Mme Eva Jonas Lyons, femme Isaac L. Lyons, demeurant en cette ville par sa requête faite par le shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 9 mai 1885, en vertu d'un writ de saisie et vente adressé par la Cour Civile de District dans la Paroisse d'Orléans audit shérif civil de la paroisse d'Orléans, a pris jugement de Mme Eva Jonas Lyons et mari et contre C. M. Hogan, Jr., et autres No 13,731 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains terrains contigus aux limites ci-dessus décrites à partir de Jupiter, mesurant chacun cent pieds de front sur la rue Jupiter sur une profondeur de cent pieds, le tout conformément à un plan dressé par Pierre Couvillon, arpenteur, en février 1871, et déposé en l'Etude de Wm. Grimshaw, notaire public, lequel plan est annexé à un acte passé pardevant Th. Seghers, alors notaire en cette ville, le 1er novembre 1870, enregistré au Bureau de Conveyances, Livre 109, folio 129.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous les Nos 366, 368, 370, 372, 374 et 376 rue Magazine, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent ou quelque soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juin—2,9,16,23,30—juil. 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de propriétés de valeur, dans le premier district de cette ville, désignées par les

Nos. 366, 368, 370, 372, 374 et 376 rue Magazine.

Nos. 174, 176 et 178 rue Carondelet, et Nos 110 et 112 rue Carondelet.

Dans l'affaire de la
Sun Mutual Insurance Company
versus
Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 7 juillet 1885, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Cinq certains terrains contigus avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bienville, désignés par les Nos 366, 368, 370, 372, 374 et 376 rue Magazine, et les Nos 174, 176 et 178 rue Carondelet, et les Nos 110 et 112 rue Carondelet, et formant ensemble un grand et bon emplacement de coin, ayant front de cent quatre-vingt-dix pieds sur la rue Magazine, sur une profondeur de cent pieds sur la rue Carondelet, et sur une profondeur de cent pieds sur la rue Conti, et sur une profondeur de cent pieds sur la rue Bienville, le tout conformément à un plan dressé par Pierre Couvillon, arpenteur, en février 1871, et déposé en l'Etude de Wm. Grimshaw, notaire public, lequel plan est annexé à un acte passé pardevant Th. Seghers, alors notaire en cette ville, le 1er novembre 1870, enregistré au Bureau de Conveyances, Livre 109, folio 129.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous les Nos 366, 368, 370, 372, 374 et 376 rue Magazine, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent ou quelque soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9juin—9,16 23 30—juil 7,14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Lehman et Cie vs Joseph Dreyfus; J. G. Sper, garnishee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 9,965—En vertu d'un writ de fieri facias émané d'G. Sper garnishee et en faveur de A. Lehman et Cie à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 7 juillet 1885, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ile bornée par les rues Kerlerec, Esplanade, Galvez et Bagatelle, désigné comme lots numéros sept et huit sur le plan dressé par Soniat du Fossat, arpenteur, et formant le coin des rues Kerlerec et Galvez, et mesurant chacun vingt-sept pieds de front sur la rue Galvez sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16 23 30—juil 7,14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Anna Geer, Veuve de William Geer, José Martinez, subrogé à Mme Anna Geer, vs George Foucher, No 11,178.

José Martinez vs George Foucher et al No 9,459

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias émanés de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 11 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1—1/3 Cinq certains terrains situés dans le Premier District de cette ville dans l'Ile bornée par les rues Bagatelle, Bons Enfants ou St Claude, Arabat et Pierre, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur le plan dressé par Soniat du Fossat, arpenteur, en février 1855, et mesurant ainsi qu'il suit, savoir : Le lot No 1 mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 2 mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 3 mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 4 mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 5 mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le tout mesure cent cinquante pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et bornée par la propriété ci-après décrite, et mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et bornée par la propriété ci-après décrite, et mesurant trente (30) pieds cinq pouces et deux lignes de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le tout mesure cent cinquante pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Bons Enfants ou St Claude et la rue Bagatelle, et bornée par la propriété ci-après décrite, et mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et bornée par la propriété ci-après décrite, et mesurant trente pieds de front sur la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le tout mesure cent cinquante pieds de face à